

**MISE EN ŒUVRE DE LA PCIME**

<b>Composantes</b>	<b>Domaines</b>	<b>Besoins (questions)</b>
<b>1. Organisation et gestion de la PCIME</b>	Organisation et gestion au niveau central	Capacité du Ministère de la santé à coordonner les activités de soutien à la PCIME Création de la direction de la santé de la mère et de l'enfant Création de la division santé de l'enfant Création du bureau PCIME Existence du programme national de lutte contre le paludisme Existence de document stratégique Survie de l'enfant Création de la direction de la Nutrition Adaptation régulière de documents pédagogique PCIME
	Appui politique	Engagement officiel du Ministère de la Santé à considérer la PCIME comme stratégie essentielle Mise en place de points focaux au niveau des régions
	Réforme du secteur de la santé	Lien entre la PCIME et la réforme du secteur de la santé La PCIME fait partie intégrante du document national de la stratégie Survie de l'enfant
	Appui de l'échelon central aux districts	Préparation des équipes de santé de district à la mise en œuvre de la stratégie Formation des formateurs Appui en équipement de prise en charge Supervision formative
	Organisation et gestion au niveau du district	- Engagement des autorités sanitaires du district - Engagement en termes de soutien budgétaire - Capacité de l'équipe de santé du district à planifier, mettre en œuvre et assurer le suivi et l'évaluation des activités de PCIME
	Partenaires	Participation et coordination des partenaires Les partenaires qui accompagne la mise en œuvre de la stratégie sont l'Unicef, l'OMS, la Banque Mondiale, les partenaires bilatéraux comme la CTB ainsi que les ONG internationaux
	Budget	Coût de la PCIME Coût estimatif de la formation d'un agent de santé en PCIME clinique Coût estimatif de la formation d'un agent de santé communautaire en PCIME communautaire
<b>2. Amélioration des compétences des agents de santé</b>	Adaptation des documents PCIME	- Validité de directives adaptées - Validité des appellations locales, des recommandations pour l'alimentation de la fiche de conseil maternelle
	Formation à la PCIME	- Qualité de la formation en cours d'emploi à la PCIME - Possibilité de poursuivre la formation en cours d'emploi - Coordination de la formation à la PCIME et des autres activités de formation et de mise en œuvre - Formation avant emploi

	Visite de suivi après formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité du suivi après formation</li> <li>- Possibilité de poursuivre le suivi après formation</li> <li>- Pratique de la PCIME dans les centres de santé (efficacité de la formation)</li> <li>- coordination avec d'autres programmes pour le suivi après formation</li> </ul>
--	---------------------------------	--

<b>3. amélioration du système de santé</b>	Médicaments fournis	Capacité du système à soutenir la mise en œuvre et la durabilité de la PCIME
	Circuits de transfert et centres de référence	Capacité du système d'assurer un transfert rapide
	Organisation du travail dans les centres de santé	Obstacles et aides à la mise en œuvre de la PCIME dans les centres de santé
	Supervision	Relation entre la PCIME et le système de supervision existant
	Lien entre la PCIME et le système et le système d'information sanitaire	Compatibilité des classifications PCIME et le SIS
	Documentation de la phase de mise en œuvre initiale	Capacité de contrôler la qualité des activités et de mesurer les progrès d'ensemble
<b>4. Amélioration des pratiques familiales et communautaires</b>	Définition du contenu et du champ d'application	Choix des pratiques essentielles et des interventions efficaces pour les améliorer
	Education pour la santé et conseils fournis par les agents de santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cohérence des messages destinés aux parents et à la communauté</li> <li>- Compétence des agents de santé en communication interpersonnelle ( prise en charge à domicile et signes de recours)</li> </ul>
	Renforcement des liens entre les centres de santé et la communauté	Participation des agents de santé communautaires à la PCIME
	Interventions communautaires	Qualité des interventions communautaires